

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE

SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS

- Brèves économiques de Tunisie - Semaine du au 7 septembre au 13 septembre 2018

Tunisie

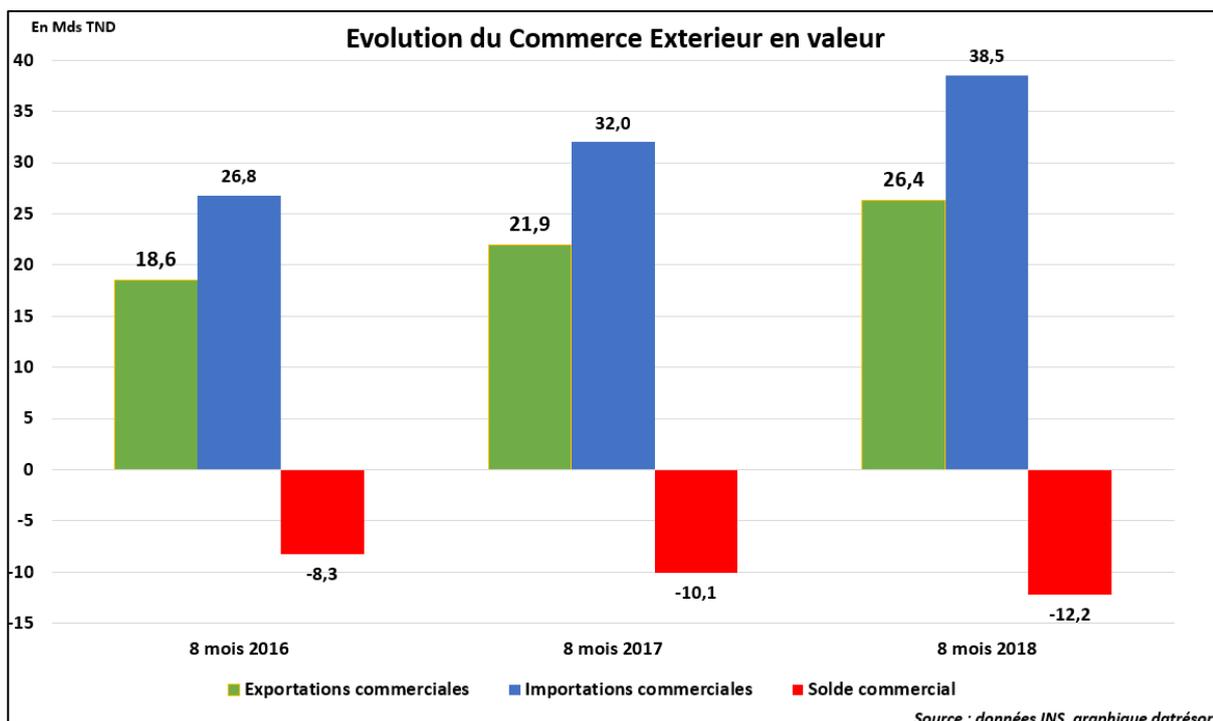
- *Le déficit commercial tunisien de janvier à août 2018 s'est creusé de près de 20 % à prix courants et en glissement annuel selon l'INS*
- *Le Gouverneur de la Banque centrale de Tunisie a évoqué l'hypothèse du lancement d'un emprunt obligataire auprès des Tunisiens à l'étranger*
- *Le syndicat UGTT (Union Générale Tunisienne du Travail) va proposer une grève générale dans le secteur public*
- *Un don de la Banque Mondiale de 13,4 M USD permettra de financer des études d'interconnexion électrique entre la Tunisie et l'Italie*

TUNISIE

- *Le déficit commercial tunisien de janvier à août 2018 s'est creusé de près de 20 % à prix courants et en glissement annuel selon l'INS*

Selon l'Institut national de la statistique ([INS](#)), le déficit de la balance commerciale en valeur de janvier à août 2018 a augmenté de 19,8% en glissement annuel. Il s'élevait à 12,2 Mds TND (3,7 Mds EUR) entre janvier et août 2018, contre 10,1 Mds TND lors de la même période de l'année 2017. Les exportations en valeur ont progressé sensiblement au même rythme que les importations (+20,2% pour les exportations à 26,36 Mds TND, contre +20,4% pour les importations à 38,52 Mds TND). En revanche, à prix constants (base 2010), la hausse des exportations tunisiennes (+3,4% sur la période) a été supérieure à celle des importations (+1,7%), grâce notamment au secteur de l'agriculture et des industries agroalimentaires (dont les exportations se sont accrues de +60,2% en volume sur la période considérée). La dégradation du solde commercial de la Tunisie est donc liée pour partie à la dépréciation de la monnaie nationale sur la période, qui a renchéri les importations. Sur le plan bilatéral,

le déficit commercial de la Tunisie en valeur est lié principalement aux échanges avec la Chine (-3,49 Mds TND), l'Italie (-1,78 Md TND), la Turquie (-1,42 Md TND), l'Algérie (-1,08 Md TND) et la Russie (-0,82 Md TND). A contrario, la Tunisie enregistre un excédent commercial vis-à-vis de la France (+2,14 Mds TND) et de la Libye (+0,59 Md TND).



- *Le Gouverneur de la Banque centrale de Tunisie a évoqué l'hypothèse du lancement d'un emprunt obligataire auprès des Tunisiens à l'étranger*

En marge du Forum « Dialogue des continents » organisé conjointement par le Comité pour réinventer Bretton Woods et par l'Institut d'Economie Internationale de Hambourg, qui se tenait à Paris les 4 et 5 septembre 2018, le Gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT), M. Marouane El Abassi, a rencontré des membres de la Diaspora tunisienne résidant dans la capitale française. Dans ce contexte, le Gouverneur de la BCT a évoqué l'hypothèse du lancement d'un emprunt obligataire auprès des Tunisiens résidant à l'étranger, compte tenu de la dégradation des conditions financières sur les marchés internationaux. Les membres de la Diaspora tunisienne présents ont manifesté un intérêt sur le principe, tout en réclamant davantage de précisions sur les modalités. M. Marouane El Abassi a en outre suggéré la création d'un « Fonds d'Investissement de la Diaspora », ainsi que le lancement d'un financement participatif (*crowdfunding*) pour les *startups* innovantes. Enfin, le Gouverneur de la BCT souhaite également une refonte du code des changes (dans le sens d'une simplification) en 2019. Dans ce cadre, il a indiqué que la digitalisation de la fiche d'investissement sera opérationnelle avant la fin de l'année 2018. Rappelons que les modifications de la réglementation de change sont du ressort du gouvernement, tandis que la BCT veille à sa bonne application.

Par ailleurs, dans un communiqué publié le vendredi 7 septembre 2018, la BCT a apporté des précisions relatives au projet de publication d'une nouvelle circulaire sur les ratios crédits/dépôts. Celle-ci devrait contraindre les banques qui affichent des ratios crédits/dépôts trop élevés à les réduire progressivement, à hauteur de 3% par trimestre. Les banques ayant des ratios inférieurs ou égaux à 110% ne seront pas concernées par cette mesure. Le communiqué de la BCT précise que cette mesure ne vise pas à réduire les crédits mais s'explique par le recours excessif des banques à des ressources de très court terme auprès de la BCT, induisant ainsi une forte exposition au risque de transformation (i.e. lorsque les actifs d'une maturité supérieure à 12 mois sont financés par des ressources à court terme).

- *Le syndicat UGTT (Union Générale Tunisienne du Travail) va proposer une grève générale dans le secteur public*

Selon le secrétaire général adjoint chargé de la section fonction publique de l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT), M. Monem Amira, le Groupement de la fonction publique relevant de l'UGTT va saisir la commission administrative nationale, pour proposer une grève générale dans le secteur public. Cette grève est principalement motivée par le fait que le gouvernement ne se montre pas réceptif aux revendications de majoration salariale dans le secteur public. M. Monem Amira a également abordé d'autres sujets, dont l'évolution du statut général de la fonction publique. Il a par ailleurs précisé que l'UGTT n'acceptera aucune privatisation d'entreprises publiques, en réponse aux rumeurs en ce sens sur les intentions du Chef du Gouvernement, M. Youssef Chahed. La commission administrative nationale saisie par le Groupement de la fonction publique se réunira le 20 septembre. Si le principe de la grève est retenu, elle devrait se tenir avant le 15 octobre.

- *Un don de la Banque Mondiale de 13,4 M USD permettra de financer des études d'interconnexion électrique entre la Tunisie et l'Italie*

La Banque mondiale a accordé à la Tunisie un don de près de 13,4 M USD (soit 37 M TND) pour le financement d'études techniques relatives au projet d'interconnexion électrique entre la Tunisie et l'Italie. Ce projet, d'une capacité de 600 mégawatts, vise à favoriser la diversité énergétique du pays et à contribuer à la sécurité de l'approvisionnement. Le coût global de ce projet est estimé à 600 M EUR, soit environ 2 Mds TDN. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique régionale menée par le gouvernement tunisien, dont l'objectif est de parvenir à exporter une partie de l'énergie vers le continent européen. Cependant, il convient de rappeler qu'après 15 ans de négociations, les parties concernées ne sont toujours pas parvenues à un accord concernant le projet EIMEd d'interconnexion entre la Tunisie et l'Europe (via l'Italie).

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et actualisées, et corriger, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication